

mise en scène du paysage

Le village de Combloux, campé face au Mont-Blanc, jouit d'un panorama exceptionnel. La montagne et la nature sont omniprésentes et offrent une ambiance d'une qualité rare. Ici les notions de grands paysages et de belvédère prennent tout leur sens et invitent à la contemplation. Lorsque la commune s'est engagée dans l'aménagement d'une base de loisirs sur le Plan Perret, elle a naturellement saisi l'importance des enjeux qualitatifs qu'appelait une telle opération sur un site aussi singulier. Elle a ainsi défini des orientations de projet qui devaient conduire

à une réalisation à la hauteur des qualités du lieu. Le projet retenu à l'issue du concours apporte une réponse cohérente. L'organisation générale rend grâce à la majesté du paysage, et la mise en œuvre d'un plan d'eau biotope au cœur du site s'inscrit pleinement dans une démarche de respect de l'environnement.

Cette opération expérimentale montre désormais qu'il est possible de concilier l'activité humaine avec la préservation de la nature en faisant appel au génie de l'écologie.

mots clés

bois
culture & loisirs
développement durable
environnement
équipement public
espace public
espace sensible
génie végétal
parc et jardin - paysage
technique

adresse

Plan Perret
74920 Combloux

COMBLOUX

PLAN PERRET À COMBLOUX

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE COMBLOUX
DIRECTION DES SERVICES
TECHNIQUES DE COMBLOUX

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
GREEN CONCEPT - PAYSAGISTE
ÉCONOMISTE - GALLAY
BET STRUCTURE
ATELIER AXE - ARCHITECTE
BET FLUIDES - TROSSART
AUTRE BET - BIOTEICH
(DÉTENTEUR DU BREVET)

SURFACE UTILE : 4 500 m²

COÛT DES TRAVAUX
2 500 000 € HT
MONTANT DE L'OPÉRATION
3 260 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : MAI 2001
LIVRAISON : JUILLET 2002
MISE EN SERVICE : JUILLET 2002



Genèse d'un projet singulier

En 1960, alors que le plan Perret est menacé par la réalisation d'une opération immobilière, la commune de Combloux se positionne en faveur de la préservation du site en modifiant son Plan d'Occupation des Sols. Plus tard, elle s'engage dans l'acquisition de toutes les parcelles d'un secteur couvrant environ 6 hectares avec le projet d'y réaliser un parc public ouvert à tous et comprenant une base de loisirs sportifs. Le programme, plutôt complexe, exprime une volonté forte de valoriser le paysage unique de ce lieu sensible. Il s'agit de concevoir un espace aux ambiances variées regroupant les activités sportives et touristiques de la commune.

Le choix se porte alors sur un projet original qui allie respect de l'environnement et innovation technique grâce à la réalisation d'un plan d'eau biotope ne nécessitant aucun apport de produits chimiques tout en permettant la baignade.

La force du paysage

L'aménagement du pôle de loisirs de plan Perret est avant tout un projet de paysage. Il réunit sur un même site des espaces diversifiés composés dans une logique de mise en relation du village avec le grand site. Une coulée verte piétonne agrémentée d'un jardin alpin conduit à un belvédère ouvert sur la chaîne du Mont-Blanc.

De là, on domine la vallée et on est dominé par la puissance des montagnes qui dessinent un fond de scène majestueux. Au premier plan, le plan d'eau s'étire en un vaste miroir renforçant la présence des montagnes. Il s'y dessine plusieurs zones hétéroclites ; ici émergent des plantes aquatiques, là apparaît un bassin aux formes anguleuses, là encore une digue de gravier franchit le bassin de part en part et sur notre gauche une succession de petits chalets semblent flotter sur l'étang. Sur la droite, un théâtre de verdure est ponctué de blocs de granite. En contrebas, sur une seconde terrasse, on devine des équipements sportifs imbriqués dans la lisière de la forêt.

Œuvrer avec la Nature

L'une des particularités de cet aménagement réside dans la réalisation du plan d'eau. Mis au point par la société Bioteich®, le procédé retenu permet d'obtenir une eau cristalline et saine en reproduisant un biotope naturel qui permet de la filtrer et de la régénérer. Le dispositif est composé de quatre entités complémentaires : la zone de baignade comprenant un bassin de natation de la taille d'une piscine olympique, la zone de régénération mettant à profit les qualités de certains végétaux et la zone d'épuration constituée d'un important filtre minéral et la cascade oxygénante. L'eau circule en circuit fermé entre ces différentes zones et le trop plein est versé directement dans les ruisseaux naturels puisque l'eau ne comporte aucun produit chimique de traitement comme c'est le cas pour les piscines classiques.

génie végétal

ENV06-gev001



6 rue des Alouettes
bp 339
74008 Annecy Cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

Rédaction : Stéphan Dégéorges, architecte - avril 2006
Conception graphique : CAUE74/Maryse Avillon



1



3



4



2

1 - Un jet d'eau central favorise l'oxygénation de l'eau

2 - Ambiance générale

3 - La terrasse du restaurant s'ouvre généreusement sur le paysage

4 - L'eau est traitée par un filtre végétal

5 - Panorama depuis le belvédère



5